https://ricochets.cc/Valence-interdiction-des-manifestations-declarees-par-le-Syndicat-des-2957.html



- Les Articles -Date de mise en ligne : mardi 14 janvier 2020

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Copyright © Ricochets Page 1/2

Les manifestations prévues et déposées en préfecture par le Syndicat des Travailleuses.eurs et précaires de la Drôme affilié à la Confédération Nationale du Travail ce mercredi 15 (rendez vous lycée briffaut) et ce jeudi 16 Janvier (soupe populaire) ont été interdite par la préfecture de la Drôme.

Compte tenu de l'arrêté préfectoral, et afin de protéger la sécurité des personnes présentes vis à vis des forces de répression étatiques, le STP 26 annule l'organisation de ces manifestations.

Ces interdictions font suite aux interpellations nombreuses de la semaine passée et sont bien le signe d'une volonté de durcissement de la répression vis à vis du mouvement social. La peur commence à changer de camp.

la mise à mal de notre liberté d'expression démocratique

Après plus d'un an de mobilisation des gilets jaunes et au coeur du plus vaste mouvement social de ces dernières décennies, la seule réponse politique apportée par les représentants d'un état bourgeois aux méthodes autoritaires réside dans la mise à mal de notre liberté d'expression démocratique.

Le STP 26 affirme sa volonté de poursuivre et durcir le mouvement social en cours et appel à la mobilisation contre cette réforme des retraites injuste, pour l'autogestion des caisses de retraite par les travailleuses.eurs, contre les méthodes répressives d'un état autoritaire aux abois.

Le STP 26 participera à la manifestation intersyndicale de ce Jeudi 16 Janvier et appel toutes les personnes mobilisées à nos côtés à s'y joindre.

Copyright © Ricochets Page 2/2